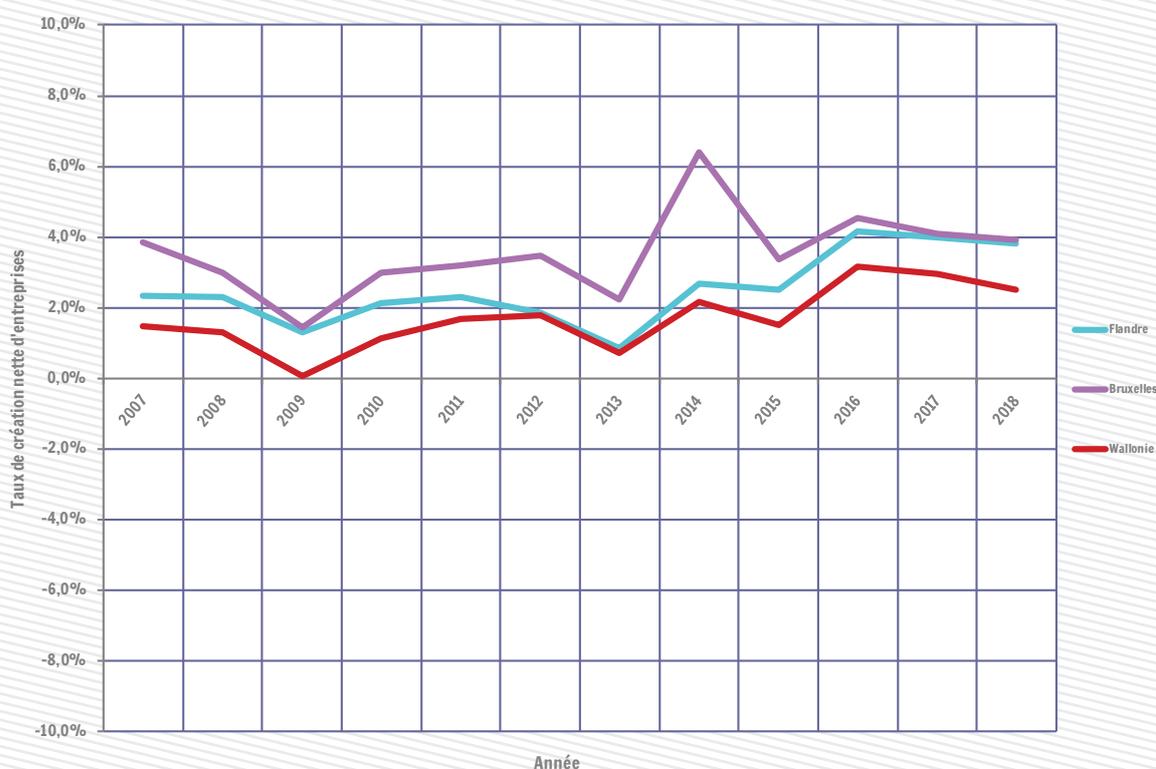


Créations nettes d'entreprises

2,5%

En 2018, le taux de création nette des entreprises en Wallonie s'élève à 2,5 %. Il connaît une nouvelle contraction

Taux de création nette des entreprises par région - Evolution 2000-2018



Sources : Base de données B-Information (old), Statbel ; Calculs : IWEPS

Entre 2007 et 2018, le taux moyen de création nette est de 1,7 % en Wallonie, 2,5 % en Flandre et 3,5 % dans la région Bruxelles-Capitale.

En 2018, le taux de création nette est en légère baisse. Il est néanmoins un des plus élevés de la période 2007-2017 avec l'année 2016. On constate cependant que depuis 2016, le taux de créations nettes est en constante diminution et ce, dans les trois régions. Néanmoins, l'évolution constatée en Wallonie en 2018 serait due à une diminution du nombre de créations (-2 %) et une augmentation des disparitions (3 %).

Créations nettes d'entreprises

Définitions et sources

Les créations en termes d'entreprises actives sont le nombre de nouveaux assujettis et ré-assujettis à la TVA au 31 décembre de chaque année.

Les cessations en termes d'entreprises actives correspondent au nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA.

Le taux de création nette est égal au quotient de la différence entre les créations et les cessations par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA au 31 décembre de la période précédente.

Pertinence et limites

Les chiffres fournis se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA depuis 2008, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.